

Province de Québec  
MRC de Bonaventure  
Municipalité de Hope Town

**AVIS DE MOTION  
ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TARIFICATION**

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité,  
QUE :

Le conseil adoptera son règlement de tarification pour l'année 2024, à une session extraordinaire qui sera tenue à 19h30, le 31 janvier 2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session, porteront exclusivement sur le règlement de tarification.

Donné à Hope Town, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024

Sylvie Francoeur  
Greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, résidente à Paspébiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 10 heures et 17 heures, le dix-neuvième jour de janvier 2024

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour de janvier 2024

Sylvie Francoeur  
Greffière-trésorière

**NOTICE OF MOTION  
ADOPTION OF THE PRICING REGULATION**

Is hereby given by the undersigned, Director General of the aforementioned municipality, THAT:

The Council will adopt its pricing by-law for the year 2024, at a special session to be held at 19:30 hours on January 31st, 2024.

The Council deliberations and question period at this session will focus exclusively on the fee by-laws.

Given in Hope Town, this 19th day of the month of January 2024

Sylvie Francoeur  
Clerk-treasurer

Clerk-treasurer